

BROCHURE DE PRESTATION DE SERVICES - FORMULAIRE DE COMMANDE

**LIGNES D'INTERNET, DE TÉLÉPHONE ET DE FAX TEMPORAIRES, LOCATION DE
MATÉRIEL TEMPORAIRE**

À RENVOYER PAR FAX AU +32 50 32 06 03 OU PAR COURRIEL À EXHIBITION@CITYMESH.COM

La présente demande doit être renvoyée par fax ou courriel à Citymesh au plus tard 5 jours ouvrables avant le montage de la foire ou de l'évènement!

1. COORDONNÉES CLIENT

Nom de l'entreprise : Code postal :

Nom personne de contact : Commune :

Prénom : Pays :

Fonction : Téléphone : /

N° T.V.A. : N° GSM : /

Activité : Fax : /

Rue : Courriel :

N° : Boîte : IBAN & BIC :

2. ADRESSE D'INSTALLATION FOIRE / ÉVÈNEMENT

Palais d'exposition **Namur Expo**

Nom de la foire ou de l'évènement : Date : du/...../..... au/...../.....

Emplacement exact (n° stand, hall, particularités, etc.) :

IT / Personne de contact technique pendant le (dé)montage :

N° GSM : / Courriel :

3. FACTURATION

voir coordonnées rubrique 1 « COORDONNÉES CLIENT »

Nom de l'entreprise : Code postal :

Personne de contact comptabilité : Commune :

Prénom : Pays :

N° T.V.A. : Téléphone : /

Rue : Fax : /

N° : Boîte : Courriel :

4. LIGNES TEMPORAIRES SUR MESURE

Citymesh utilise une « Citymesh Access Box (CAB) » pour les lignes d'Internet, de téléphone et de fax temporaires. Cette CAB peut assurer 8 lignes temporaires, toutes combinaisons confondues, par exemple : 2 lignes d'Internet, 3 lignes de téléphone et 1 ligne de fax. Veuillez louer une CAB par 8 lignes temporaires.

Vous devez dès lors toujours commander au moins une CAB!

Quantité	Description	Prix unitaire	Total (€)
.....	Location CAB	€ 100	€
	Caution CAB	€ 250	€

Toutes les installations et/ou branchements sont du type « plug & play ». Vous pouvez cependant demander à un collaborateur Citymesh d'effectuer les installations et/ou les branchements!

A. INTERNET :

i. Citymesh Internet Basic (Mode Routeur)

Solution Internet pour 1 à 4 ordinateurs (les ordinateurs ne sont pas fournis par Citymesh S.A.). Connexion Internet de base avec adresses IP dynamiques, vitesse non garantie de 4 Mbit/1 Mbit, sans restriction de volume La connexion Internet de base dispose également d'un réseau WIFI privé propre. Ceci n'est pas envisageable pour les serveurs → voir Citymesh Internet Pro.

Cochez ou complétez la quantité	Description	Prix unitaire	Total (€)
.....	Citymesh Internet Basic + wifi	€ 200	€
	Frais d'activation / de désactivation*	€ 100	€
<i>Au besoin, l'installation peut être effectuée par un collaborateur Citymesh</i>			
<input type="checkbox"/>	Installation 1 ordinateur	€ 50	€
<input type="checkbox"/>	Installation 2 ordinateurs	€ 75	€
<input type="checkbox"/>	Installation 3 ordinateurs	€ 90	€
<input type="checkbox"/>	Installation 4 ordinateurs	€ 100	€
<input type="checkbox"/>	Câble UTP Cat5	€ 1,9/m	Facturation ultérieure
Total hors T.V.A. (21 %)			€
* Pour chaque ligne « Citymesh Internet Basic », des frais d'activation et de désactivation à concurrence de € 50 chaque sont portés en compte.			

ii. Citymesh Internet Pro (Mode Routeur ou mode Bridge)

Solution Internet pour réseau d'ordinateurs ou en cas de serveur (les ordinateurs ni le serveur ne sont fournis par Citymesh S.A.). Connexion Internet professionnelle pour un nombre illimité d'ordinateurs ou un serveur, adresse IP publique, vitesse symétrique garantie, aucune restriction de volume.

Cochez ou complétez la quantité	Description	Prix unitaire	Total (€)
.....	Citymesh Internet Pro	€ 425	€
	Frais d'activation / de désactivation*	€ 160	€
** <input type="checkbox"/>	Mode Router (Standard)	<input type="checkbox"/>	Mode Bridge
<i>Au besoin, l'installation peut être effectuée par un collaborateur Citymesh</i>			
<input type="checkbox"/>	Installation réseau d'ordinateurs ou serveur	€ 200	€
<input type="checkbox"/>	Câble UTP Cat5	€ 1,9/m	Facturation ultérieure
<i>Vitesse symétrique garantie</i>			
<input type="checkbox"/>	2 Mbit symétrique down / up	Standard	
<input type="checkbox"/>	4 Mbit symétrique down / up	€ 250	€
<input type="checkbox"/>	6 Mbit symétrique down / up	€ 450	€
<input type="checkbox"/>	8 Mbit symétrique down / up	€ 600	€
<input type="checkbox"/>	10 Mbit symétrique down / up ou plus	Sur demande	
<i>Adresses IP publiques supplémentaires</i>			
.....	Adresse IP publique	€ 125	€
<i>Option réseau wifi</i>			
.....	Réseau wifi	€50	€
Total hors T.V.A. (21 %)			€
<i>* Pour chaque ligne « Citymesh Internet Pro », des frais d'activation et de désactivation à concurrence de € 80 chaque sont portés en compte.</i>			
<i>** En mode routeur, il n'y a qu'une seule adresse IP publique disponible, les ordinateurs au sein du réseau reçoivent une adresse IP locale. En mode bridge, il est possible de faire assigner à plusieurs ordinateurs au sein du réseau une adresse IP publique. Indiquez le nombre d'adresses IP publiques dont vous avez besoin.</i>			

B. TÉLÉPHONIE

Chaque téléphone a son propre numéro unique mentionné sur l'appareil loué. **N'oubliez pas de louer une CAB !** Si vous avez déjà loué une CAB pour des lignes d'Internet temporaires, vérifiez que la capacité maximale de 8 lignes temporaires ne soit pas dépassée.

Cochez ou complétez la quantité	Description	Prix unitaire	Total (€)
.....	Location numéro de téléphone temporaire	€ 25	€
	Location téléphone Citymesh (CT)	€ 15	€
	Caution téléphone Citymesh	€ 50	€
	Frais d'activation / de désactivation*	€ 100	€
<i>Attention: nombre de numéros de téléphone temporaires = nombre de téléphones Citymesh!</i>			

<i>Au besoin, le branchement peut être effectué par un collaborateur Citymesh</i>			
<input type="checkbox"/>	Branchement 1 CT	€ 30	€
<input type="checkbox"/>	Branchement 2 CT	€ 55	€
<input type="checkbox"/>	Branchement 3 CT	€ 75	€
<input type="checkbox"/>	Branchement 4 CT	€ 90	€
<input type="checkbox"/>	Câble UTP Cat5	€ 1,9/m	Facturation ultérieure
Total hors T.V.A. (21 %)			€
* Pour chaque « numéro de téléphone temporaire », des frais d'activation et de désactivation à concurrence de € 50 chaque sont portés en compte. Après la foire ou l'évènement, un décompte des frais de communication sera établi. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Citymesh: www.citymesh.be/voip-tarif .			

C. FAX

Chaque fax dispose d'un propre numéro unique mentionné sur l'appareil. **N'oubliez pas de louer une CAB!** Si vous avez déjà loué une CAB pour des lignes d'Internet ou de téléphone temporaires, vérifiez que la capacité maximale de 8 lignes temporaires ne soit pas dépassée.

Cochez ou complétez la quantité	Description	Prix unitaire	Total (€)
.....	Location numéro de fax temporaire	€ 25	€
	Location fax Citymesh (CF)	€ 25	€
	Cautions fax Citymesh	€ 75	€
	Frais d'activation / de désactivation*	€ 100	€
Attention: nombre de numéros de fax temporaires = nombre de fax Citymesh!			
<i>Au besoin, le branchement peut être effectué par un collaborateur Citymesh</i>			
<input type="checkbox"/>	Branchement 1 CF	€ 30	€
<input type="checkbox"/>	Branchement 2 CF	€ 55	€
<input type="checkbox"/>	Câble UTP Cat5	€ 1,9/m	Facturation ultérieure
Total hors T.V.A. (21 %)			€
Veuillez indiquer un courriel valable pour les fax entrants :	@.....	
* Pour chaque « numéro de fax temporaire », des frais d'activation et de désactivation à concurrence de € 50 chaque sont portés en compte. Après la foire ou l'évènement, un décompte des frais de communication sera établi. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Citymesh: www.citymesh.be/voip-tarif .			

6. DURÉE DU CONTRAT

La location de lignes d'Internet, de téléphone et de fax temporaires a une *durée maximale de six mois*. Les lignes d'Internet, de téléphone et de fax temporaires sont activées deux jours avant l'ouverture de la foire ou de l'évènement et désactivées après la clôture.

Au besoin, l'activation peut se faire à un autre moment. Veuillez indiquer clairement si votre activation ne doit pas s'effectuer selon la procédure normale.

Cochez ou complétez la date	Description
<input type="checkbox"/>	Activation standard
<i>Veuillez clairement indiquer à quelles dates les lignes doivent être activées s'il y a lieu de déroger à la procédure standard.</i>	
...../...../.....	Activation lignes temporaires

7. FACTURATION ET CAUTIONS* (Tous les prix sont hors 21 % de T.V.A.)

Attention, la facture des lignes temporaires commandées, des produits hardware loués, ainsi que de la caution, doit être réglée sur le compte de Citymesh S.A. mentionné sur la facture, au plus tard 3 jours avant l'ouverture de la foire ou de l'évènement. Après la foire ou l'évènement, un décompte des frais de communication sera établi, une note de crédit sera émise pour les cautions (celles-ci seront remboursées après vérification des produits hardware ; les éventuels dommages et/ou pertes seront déduits des cautions) et les frais d'installation seront facturés (le cas échéant, câble UTP, etc.).

En cas d'annulation endéans les 5 jours avant l'ouverture de la foire, les frais d'activation et de désactivation seront portés en compte.

Cautions	
Citymesh Access Box (CAB)	€ 250 / unité
Téléphone Citymesh (TC)	€ 50 / unité
Fax Citymesh (FC)	€ 75 / unité

8. CONFIRMATION**

À RENVoyer PAR FAX AU +32 50 32 06 03 OU PAR COURRIEL À EXHIBITION@CITYMESH.COM

En signant la brochure de prestation de services - le formulaire de commande, le client/la personne morale déclare avoir compris et accepté les conditions générales de Citymesh, ainsi que les conditions particulières du présent formulaire.

Rédigé à

le / /

Nom :

Qualité :

Signature + sceau de l'entreprise

** La présente demande doit être renvoyée par fax ou courriel à Citymesh au plus tard 5 jours ouvrables avant le montage de la foire ou de l'évènement. Le renvoi tardif du présent bon peut donner lieu à la facturation des prestations supplémentaires qui en découlent.*

*** Citymesh S.A. enverra une confirmation ou prendra contact dans les deux jours ouvrables suivant la réception du présent formulaire de commande.*

9. GÉNÉRALITÉS

- a. Les conditions générales relatives aux lignes d'Internet, de téléphone et de fax temporaires peuvent être consultées sur www.citymesh.be/conditions. Ces conditions sont égales à celles des autres produits et services proposés par Citymesh.
- b. La location de lignes d'Internet, de téléphone et de fax temporaires a une durée maximale de 6 mois. Outre la location de la ligne temporaire et du hardware, des frais d'activation et de désactivation uniques seront portés en compte.
- c. Les lignes d'Internet, de téléphone et de fax temporaires sont activées deux jours avant l'ouverture de la foire ou de l'évènement et désactivées après la clôture.
- d. Après la clôture de la foire ou de l'évènement, les lignes d'Internet, de téléphone et de fax temporaires, avec leurs numéros ou adresses IP correspondants, ne seront pas migrées vers un autre endroit, c'est-à-dire un endroit indiqué par la PME locative.
- e. Tous les prix mentionnés sont hors 21 % de T.V.A. Les frais de communication des lignes de téléphone et de fax temporaires ne sont pas inclus et seront portés en compte après la foire ou l'évènement. Ces frais sont repris sur la liste des prix officielle de Citymesh pouvant être consultée sur le site Internet de Citymesh : www.citymesh.be/voip-tarif.
- f. Paiement : la facture des lignes temporaires commandées, des produits hardware loués, ainsi que des cautions, doit être réglée sur le compte de Citymesh S.A. mentionné sur la facture, au plus tard trois jours avant l'ouverture de la foire ou de l'évènement. Après la foire ou l'évènement, un décompte des frais de communication sera établi, une note de crédit sera émise pour les cautions (celles-ci seront remboursées après vérification des produits hardware ; les éventuels dommages et/ou pertes seront déduits des cautions) et les frais d'installation seront facturés (le cas échéant, câble UTP, etc.).
- g. La présente demande doit être renvoyée par fax ou courriel à Citymesh au plus tard 5 jours ouvrables avant le montage de la foire ou de l'évènement. Le renvoi tardif du présent bon peut donner lieu à la facturation des prestations supplémentaires qui en découlent.
- h. En cas d'annulation endéans les cinq jours avant l'ouverture de la foire, les frais d'activation et de désactivation seront portés en compte.
- i. Les produits hardware loués doivent être remis à un collaborateur Citymesh ou au secrétariat du palais d'exposition après la clôture de la foire ou de l'évènement.
- j. En signant la présente brochure de prestation de services - le formulaire de commande, le client déclare accepter les conditions générales de Citymesh, ainsi que les conditions mentionnées ci-dessus.